

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 39 (1894)
Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'avenir et on s'en inspirera chaque jour davantage, puisque chaque jour il deviendra plus urgent de marcher au combat avant d'avoir eu le temps de concentrer des masses, à cause de l'accroissement considérable des armées, à cause de la rapidité avec laquelle on est forcé de les alimenter et de les mouvoir en vue d'une concentration en un point unique, à cause enfin de cette circonstance que les troupes en quittant leurs foyers sont presque à côté de la frontière qu'elles doivent gagner. Le « déboucher en masse », au contraire, exigeait une certaine étendue de terrain libre.

» Mais si l'on est assez heureux pour pouvoir transporter toutes ses forces au point où s'est concentré le gros de l'ennemi et où il s'apprête à livrer le combat décisif, cela revient au même, quel qu'ait été le moyen employé, que si les troupes avaient déjà opéré leur jonction et s'étaient donné la main auparavant.

» La première condition à remplir est d'avoir toutes ses forces en place. Diviser ses forces, les laisser trop longtemps isolées les unes des autres, n'être pas uni au moment du combat décisif, c'est commettre une faute grave contre les principes de la stratégie napoléonienne résumée en ces termes : « L'emploi des masses sur les points décisifs constitue seul les bonnes dispositions. »

— — —

BIBLIOGRAPHIE

Agenda militaire suisse. — 5^{me} année. Neuchâtel 1894. Attinger frères, éditeurs.

C'est chaque année une agréable surprise que l'apparition de l'*Agenda militaire suisse* qu'édite la maison Attinger, à Neuchâtel. Il n'y a pas de volume qui, dans un plus petit format, contienne plus de renseignements utiles pour l'officier, le sous-officier et le soldat. Rien n'a été oublié, et toutes les notions générales du service sont résumées en quelques mots, d'une manière simple, claire, précise. Service intérieur, service de garde, service en campagne, longueurs des colonnes, fronts et profondeurs des diverses formations, la question des transports, notamment les transports en chemin de fer, puis les questions concernant l'armement, l'équipement, l'habillement, le service sanitaire, le service de l'administration, le service postal, bref tous ces milles détails au courant desquels le soldat doit se trouver dans toutes les circonstances de sa vie militaire sont fournis par l'*Agenda*. Celui-ci contient en outre le tableau des écoles pour 1894 et la répartition du 1^{er} corps d'armée.

La situation militaire de la Belgique en 1894. Discours prononcés par le général Brialmont, à la Chambre des représentants. — Une brochure in-8° de 120 pages. Bruxelles 1894. E. Guyot éditeur.

La lecture de cette brochure représente pour les Suisses un intérêt particulier, la situation de la Belgique au point de vue international étant à maints égards identique à la nôtre. Comme la Suisse, elle est un pays neutre, d'une neutralité garantie par les puissances, et comme à la Suisse cette situation lui crée des devoirs spéciaux.

Le général Brialmont le fait ressortir fort bien : la neutralité perpétuelle est moins un droit qu'une charge. Les cinq grandes puissances en garantissant à la Belgique sa neutralité, ont entendu « lui faire une position qui, toute en assurant son propre bonheur, garantisse en même temps la sécurité des autres Etats. » La conséquence en est l'obligation pour l'Etat neutre d'être en position de protéger utilement sa neutralité. Il y a là un devoir international dont la non exécution autoriserait les puissances à retirer leur garantie. Il y a là aussi pour l'Etat neutre un devoir vis-à-vis de lui-même, car en temps de guerre, la neutralité ne serait plus qu'un vain mot pour le belligérant que ses combinaisons militaires engageraient à la violer. Dans cette alternative la seule sauvegarde de la neutralité est une armée suffisante, dont l'existence oblige le belligérant à changer ses combinaisons.

La Belgique possède-t-elle cette armée suffisante ? Non, répond le général Brialmont, et ses discours sont le développement de cette idée, et un énergique *caveant consules* adressé aux représentants responsables de la nation. L'armée de campagne est d'un effectif trop réduit, dans son ensemble et dans ses unités. De même les troupes de forteresses. Ces forteresses sont inachevées. Enfin, les approvisionnements et le matériel font défaut. Telles sont les conclusions du général Brialmont, qui, si elles sont intéressantes au point de vue international, sont intéressantes pour nous, surtout par les développements que l'éminent officier y apporte.

Mes souvenirs, par le général du Barail. Tome premier (1820-1851), avec un portrait. Un vol. in-8°. Prix 7 fr. 50. . E Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 10, rue Garancière, Paris.

Nous nous contentons aujourd'hui de signaler l'apparition de cet ouvrage, un des plus captivants qui depuis longtemps ait paru dans ce genre. Son importance historique et littéraire est trop grande pour ne pas mériter une étude un peu approfondie, que nous réservons pour notre prochain numéro. En attendant, nous ne pouvons qu'engager tous ceux auxquels sourient les œuvres militaires, à se procurer *Mes souvenirs*. Ils trouveront à leur lecture un intérêt qui va croissant de la première à la dernière page.

Neujahrsblatt n° 89 der Feuerwerker-Gesellschaft (Artillerie Collegium) à Zurich, pour l'année 1894. Une brochure in-4° de 36 pages. Zurich, Art. Inst. Orell-Füssli.

On sait que cette intéressante société zuricoise publie chaque année, depuis 1806, un cahier de travaux relatifs à l'histoire militaire de la Suisse ou des Suisses aux services étrangers, et que plusieurs de ces publications, sinon toutes, ont une haute valeur historique. La brochure de 1894, due, comme beaucoup d'autres antérieures, à la plume érudite de M. le lieutenant-colonel Adolphe Bürkli, contient une étude d'un vrai mérite, sur le régiment suisse de Wattenwyl au service de l'Angleterre de 1801 à 1816. C'est ce même régiment avec lequel nos lecteurs ont déjà pu faire connaissance par les récits des guerres d'Italie et d'Espagne à

propos des calomnies des mémoires du baron de Marbot et de la réplique qui y a été faite dans nos colonnes.

Le général Louis de Watteville, de Rubigen, entre Berne et Thoune, né en 1776, mourut en 1836, dans son château de Rubigen, après une carrière des mieux remplies dans toutes les campagnes des Anglais, depuis 1801 à 1812 en Europe, et depuis lors en Amérique. C'est à Kingston, au Canada qu'il reçut de Londres son brevet de général-major, daté du 13 juillet 1813. Le commandement du régiment passa alors au lieutenant-colonel Victor Fischer, tandis que Watteville reçut celui d'une brigade de milices canadiennes. Ces diverses troupes prirent part à l'assaut du fort Osvego, à la bataille de Niagara et à maintes autres affaires de 1813 à 1815, tandis que celles du général Ross enlevaient et brûlaient Washington par un coup de main aussi brillant que brutal. En octobre 1816, le régiment Watteville fut licencié à Québec; la plupart des hommes s'embarquèrent pour l'Europe; d'autres, en petit nombre, restèrent au Canada comme colons, le gouvernement ayant accordé 100 ares de terrain à chaque soldat, 200 à chaque sous-officier, 800 à 1000 à chaque officier.

Il faut lire dans la feuille précitée de M. le lieutenant-colonel Bürkli les captivants détails recueillis sur ce régiment et les notes sur les officiers qui en ont fait partie.

Détermination des vitesses vélocipédiques. Vélographe, par le général Le Boulangé, Bruxelles et Gand, 1894. — Edité par Le Cycliste belge illustré.

Aujourd'hui que le cyclisme prend un développement croissant, le petit volume du général Le Boulangé sera bien accueilli.

Le vélographe a pour but de mesurer le maximum de vitesse qu'un cycliste peut atteindre au plus fort de l'emballement. On sait en effet, comme le dit l'auteur, que cet élan passager, qui forme la réserve du cycliste expérimenté, constitue un des facteurs les plus importants de l'art vélocipédique; que les matchs récents entre cavaliers et cyclistes ont démontré que, si la machine parvient à battre l'animal, c'est toujours grâce à la rapidité d'un emballement fait à point et brillamment conduit. Cette vitesse momentanée doit se mesurer sur un espace trop court pour que l'on puisse songer à employer le chronomètre ordinaire; il faut des procédés spéciaux et tel est le but du *Vélographe*. Cet appareil, riche d'actualité, mesure en cent-millièmes de seconde le temps que met un vélocipédiste à franchir 4 mètres; il établit un record important et tout nouveau: le *record du tétramètre*.

Le Vélographe mesure en outre la durée d'un ou de plusieurs tours de piste, avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'à présent; à cet effet il comporte un chronomètre à *pointage automatique*, sur lequel le cycliste pointe lui-même son passage, mais inconsciemment et sans s'en apercevoir. Obtenu de cette façon, le chiffre de la durée devient indiscutable.